INTRODUCTION AU NOUVEAU RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION DES ESSMS

Programme

1. **Contexte et cadre réglementaire**
   Historique : de l'évaluation interne/externe à la nouvelle démarche qualité
   Objectifs de la réforme : simplification, harmonisation, centration sur la personne
   Cadre réglementaire : loi OTSS, décret du 28 décembre 2021, rôle de la HAS

2. **Présentation du référentiel**
   Structure en 3 chapitres :
      Chapitre 1 : La personne accompagnée
      Chapitre 2 : Les professionnels
      Chapitre 3 : L'établissement
   9 thématiques transversales (droits, bientraitance, santé, autonomie, inclusion…)
   42 objectifs et 157 critères (dont 18 impératifs)
   Logique d'amélioration continue et d'appropriation par les équipes

3. **Méthodologie d'évaluation**
   Les 3 méthodes utilisées : traceur ciblé, accompagné traceur, audit système
   Cotation des critères : de 1 à 4, NC, RI
   Rôle des évaluateurs externes et déroulé de la visite
   Entretiens avec les parties prenantes : professionnels, gouvernance, CVS, usagers
   L'exigence des critères impératifs

4. **Préparation à l'évaluation**
   Stratégie d'évaluation
   Auto-évaluation préalable et plan d'action
   Organisation documentaire : projet d'établissement, livret d'accueil, protocoles, comptes-rendus
   Mobilisation des instances : CVS (Conseil de la Vie Sociale), gouvernance
   Composition des groupes pour les entretiens
   Répondre aux formulaires complémentaires pour les critères impératifs
   Organisation logistique et technique

Référence
8.20.